

Les Victoires de l'investissement local de la Lozère

SOCIÉTÉ

Au Salon des maires, cinq communes lozériennes ont été mises à l'honneur, ainsi que le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement.

La remise des Victoires de l'investissement local de la Lozère s'est déroulée ce jeudi 7 octobre, à l'occasion de la première édition du Salon des maires, des collectivités locales de la Lozère, à l'espace événements Georges-Frêche, à Mende.

Cinq réalisations, au service de la qualité de vie des habitants, ont été mises à l'honneur par la préfète Valérie Hatsch, le président de l'association des maires de la Lozère Alain Astruc, et le président de délégation lozérienne de la fédération des travaux publics Occitanie, Jérôme Engelvin.

Le palmarès

Le prix voirie et aménagement

de l'espace public a été attribué à la commune de Mende, pour l'aménagement global de ses boulevards urbains ; la commune de Saint-Pierre-de-Nogaret recevant un prix spécial pour la sauvegarde du pont de Mesclun.

Le prix eau et assainissement revient à la commune d'Altier pour le raccordement de deux captages et les travaux de protection sur trois captages pour sécuriser les ressources.

Le prix énergie et éclairage revient à la commune de Vialas, pour le remplacement des installations à énergie fossile, installation haute qualité environnementale, et au Syndicat départemental d'énergie et



La commune de Vialas et son maire Michel Reydon primés.

X.R.

d'équipement (SDEE 48), pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le

centre départemental de traitement des déchets de Redoundel.